

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **MARDI 10 FEVRIER 2026**

Le dix février deux mille vingt-six à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

**Présents :**

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjointes au Maire.

AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BRISENO Laetitia, DEFIANAS Anne-Laure, MAFFEI Pascal, BURAVAND Julien, TEISSEDE Christine, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés :** ROCHE Jean-Louis (Pouvoir donné à DURBESSON Audrey)

**Absents :** FABRE Patrice.

M. Jany FROISSART a été nommé secrétaire de séance.

**Rapporteur : Monsieur Vincent CATILLON**

M. CATILLON expose à l'assemblée qu'il convient de demander une subvention au titre des travaux de proximité pour la réalisation d'un cheminement doux et mise en sécurité Chemin de la longue vue depuis les Arènes jusqu'à l'intersection Charles de Gaulle et chemin du Breuil. Exercice 2026.

Il propose de solliciter une aide auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour la réalisation de ces travaux, le montant global s'élevant à 85 000 € HT.

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

**A L'UNANIMITÉ,**

Sur la proposition de M. CATILLON et après en avoir délibéré,

**CONSIDERANT** la nécessité de réaliser ces travaux,

**DECIDER** de les réaliser,

**SOLLICITER** du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône l'octroi d'une subvention de 70 %, au titre des travaux de proximité pour la réalisation d'un cheminement doux et mise en sécurité Chemin de la longue vue depuis les Arènes jusqu'à l'intersection Charles de Gaulle et chemin du Breuil, soit un montant de 59 500 € HT,

**SOUHAITER** réaliser ces travaux au 1<sup>er</sup> semestre 2026,

**ARRETER** comme suit le plan de financement de l'opération :

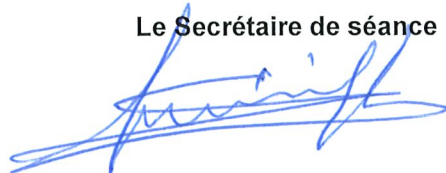
- Montant des travaux : **85 000 €**
- Subvention du Conseil Départ. des B.d.R. : **59 500 €**
- Autofinancement communal, le reste, soit : **25 500 €**

**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces utiles à la réalisation de ces travaux et de cette aide.

Et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :



Le Maire :



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

**Objet de la délibération  
N°05/2026**

Demande de subvention 2026 au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre des travaux de proximité pour la réalisation d'un cheminement doux et mise en sécurité Chemin de la longue vue depuis les Arènes jusqu'à l'intersection Charles de Gaulle et chemin du Breuil